



## CONSULTATION

**LA VILLE DE MAROMME  
ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE  
PORTANT SUR LE  
PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE DU GYMNASSE CAUCHY  
VILLE DE MAROMME**

### DOCUMENT UNIQUE COMPRENANT

**Cahier des Clauses Particulières (CCP)**

**Acte d'Engagement (AE)**

### MARCHE DE FOURNITURE

#### MODE PASSATION :

Marché passé sans publicité ni mise en concurrence en raison de son montant suivant articles L1111-3 ; Articles R2122-1 à R2122-9-1 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018

**Maître d'Ouvrage  
MAIRIE DE MAROMME  
Hôtel de ville  
Place Jean Jaurès – BP 1095  
76153 MAROMME CEDEX  
Tél. : 02.32.82.22.00**

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES  
(CCP)****I-/ Objet de la consultation**

Le plateau d'évolution sportive du gymnase Cauchy bénéficie d'un éclairage fonctionnant avec des lampes à iode, amenées à disparaître pour des raisons environnementales. Ce dispositif est très énergivore et la durée de vie des ampoules est relativement faible. Le nombre important de projecteurs et la consommation élevée des ampoules.

Il a ainsi été acté la réhabilitation de l'éclairage du plateau sportif par un dispositif plus économique, basé sur la technologie LED.

Ce dispositif doit garantir une adaptation possible du niveau lumineux en fonction du niveau de pratique. La manipulation du changement de niveau lumineux doit être simple, et réalisable par des agents ou des dirigeants sportifs accrédités.

Les différents scénarios de niveau d'éclairage sont définis dans le tableau ci-dessous.

**II-/ Type de procédure**

La présente consultation est un marché de Fourniture passé sous la forme d'un marché dispensé de tout formalisme, sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant articles L1111-3 ; R2122-8 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018.

Ce marché de fourniture comprend à titre accessoire, des travaux de pose et d'installation.

**III-/ Maître d'ouvrage**

**MAIRIE DE MAROMME**  
**Hôtel de ville**  
**Place Jean Jaurès – BP 1095**  
**76153 MAROMME CEDEX**  
**Tél. : 02.32.82.22.00**

**Personne responsable du marché** : Monsieur le Maire de la ville de MAROMME

**Département** : Seine Maritime (76) – Ville de Maromme

**Lieux d'exécution de la prestation** : Rue Ernest Danet, 76150 Maromme

**Nature de la prestation** : Marché de fourniture comprenant à titre accessoire, des travaux de pose et d'installation de LED pour l'éclairage du Gymnase Cauchy à Maromme.

**IV-/ Modalités de passation du marché public**

**Sous-traitance** : les prestations ne peuvent être sous-traitées

**Démarrage et délai de la prestation** : dès notification de l'ordre de service

**Négociation** : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier

**Délai de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

**Attestation de visite obligatoire** : Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres

Les visites sont prévues de manière individuelle ou groupée au cours de la semaine 9 ; 10 ou 11. Pour un rendez-vous de visite, contacter M. DEGEE Sébastien. Tel : 0276081713 ; 0689091290 - [sebastien.degee@ville-maromme.fr](mailto:sebastien.degee@ville-maromme.fr)

**Modification de détail au dossier de consultation** : Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard trois (3) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans ne pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

**Retrait de dossier** : Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

**Présentation des offres dématérialisées :**

Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

**V-/ MODALITES D'EXECUTION DU MARCHÉ**

**Prix** : ferme, forfaitaire et définitif.

Le prix proposé intégrera le matériel et l'ensemble des frais relatifs à l'installation (transport, pose...)

**Contenu des prestations** : Le prestataire devra se rapprocher d'un bureau d'études pour communiquer une étude d'éclairage répondant aux normes fédérales en vigueur.

Le matériel proposé doit bénéficier d'un classement énergétique A+ (durée de vie > 100 000h).

Au vu de la nature d'activité, le matériel doit bénéficier d'indices de protection : IP66 minimal et IK08 à minima.

Une marche forcée et une temporisation d'extinction doit être prise en compte.

**Classement du bâtiment** : Le bâtiment est classé comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail.

**Règlement des comptes** : Le prix étant ferme, forfaitaire et définitif, il est dû dès lors que la prestation auquel il se rapporte a été exécutée.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la situation par le maître d'ouvrage conformément à l'article R2192-10 du code de la commande publique.

**Modalité de paiement du marché** : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

**Présentation de la demande de paiement** : La ville de Maromme souhaite exclusivement recevoir les factures sous format dématérialisé sur le portail CHORUS, avec un accès via le numéro de SIRET de la ville de Maromme, sur le site : <https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e2s1>

Numéro de SIRET : 217 604 107 00011

**Ordonnateur** : Les mandats de paiement seront ordonnés par Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité.

**Caractéristiques techniques de la prestation :**

Caractéristiques de l'équipement :

Dimension de l'aire de jeu 40m x 20m

Présence de tribunes dans la largeur

Hauteur sous éclairage : 8m32

Niveaux d'éclairage fédéral des disciplines présentes dans le gymnase Rabelais :

Discipline / Public	Entraînement	Match			Pro
		Niveau départemental	Niveau Régional	Niveau National	
Scolaire	300 Lux				
Basket-ball	500 Lux	500	500	750	
Volley ball	500	500	500	700	1000
Handball		500	500	750	
Badminton	500		500	750-1000	1200
futsal	400				

**Gradation souhaitée avec le nouvel éclairage :**

Niveau 1 : 300 Lux, scolaire

Niveau 2 : 500 Lux, Entraînement et compétitions départementaux et régions

Niveau 3 : 750 Lux, compétitions nationales

Niveau 4 : 1000 Lux, Top 12, Basket Pro et autres haut-niveau

**Modalités d'interventions :**

- Définition de la période d'intervention en concertation avec la ville de Maromme pour diminuer les perturbations sur la pratique sportive (idéalement périodes de vacances),
- Protection du sol du gymnase Cauchy à communiquer en amont de l'intervention,
- Echafaudage obligatoire compatible avec ouvertures du gymnase et nature du sol.

**VI-/ Autres modalités d'exécution :**

**Conditions générales de livraison et pose :** Le matériel doit être fourni et installé **sur site** selon articles et quantités définis du présent cahier de charges. Le titulaire est responsable du bon acheminement et du bon état du matériel. En cas de dommage, il se doit de remplacer à l'identique les pièces et articles détériorés sans aucune indemnité de compensation.

Les risques afférents au transport et à la livraison des matériels incombent au Titulaire du marché.

**Pénalités de retard :** La pénalité pour retard est appliquée dans les conditions fixées à l'article 14 du CCAg.F-C-S 2021

**Garantie de parfait achèvement :** La prestation fait l'objet d'une garantie de parfait achèvement d'un (1) an à compter de la date de notification de la décision d'admission des installations.

**Résiliation :** Seules les stipulations du Chapitre 7 du C.C.A.G.-F.C.S. 2021, relatives à la résiliation du marché, sont applicables.

**Litiges et différends :** Le Tribunal Administratif de Rouen est seul compétent pour connaître des litiges qui surviendraient lors de l'exécution du présent marché. En cas de litige, la loi française est seule applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.

## **VII-/ Pièces justificatives à produire**

### **Pièce contractuelle :**

- Le présent "**Document unique de la consultation**", paraphé, dument rempli et signé.

### **Autres documents obligatoires :**

- Mémoire technique (Respect des exigences d'éclairage, délai d'exécution, de la possibilité de modulation, des critères techniques du matériel, la décomposition du prix)
- Attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Attestation URSSAF
- Attestation fiscale et sociale
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Attestation de visite obligatoire
- Extrait Kbis
- Etude d'éclairage par discipline du gymnase
- RIB

## **VIII-/ Jugement des offres**

Critères pondérés de jugement des offres :

- ❖ **MEMOIRE TECHNIQUE : 60%**
  - Respect des exigences d'éclairage
  - La possibilité de modulation
  - Les critères techniques du matériel

- ❖ **Prix : 40%**

Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse » en tenant compte des critères cités ci-dessus.

### **Seront immédiatement écartés :**

- Toute offre incomplète
- Toute candidature reçue hors délai
- Tout dossier de candidature reçu en format papier
- Tout candidat faisant l'objet d'un motif d'exclusion des marchés

- Tout candidat dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la présente prestation du marché sont insuffisantes
- Les candidats n'ayant pas remis le présent "**Document unique de la consultation**" entièrement complété et signé
- Les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire lors de la remise des offres

#### **IX-/ Remise des offres**

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivantes :

**Le vendredi 17 mars 2023 à 12h00**

#### **X-/ Renseignement complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pendant l'exécution du marché, les candidats devront s'adresser à :

Pour des renseignements d'ordre administratifs : **M. N. SOOMOU**

Service commande publique

Tél. : 02 32 82 22 00 / Email : [nyereke.soomou@ville-maromme.fr](mailto:nyereke.soomou@ville-maromme.fr)

Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. Sébastien DEGEE**

Responsable des équipements sportifs et de loisirs.

Tél : 02 76 08 17 13 - 06 89 09 12 90 / Email : [sebastien.degee@maromme.fr](mailto:sebastien.degee@maromme.fr)

**Date d'envoi du présent avis : Vendredi 17 février 2023**

**ACTE D'ENGAGEMENT  
(AE)**

**A- ENGAGEMENT DU CO-CONTRACTANT**

**CONTRACTANT :**

Je soussigné : .....

- Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise :

.....

- Après avoir pris connaissance du contenu du présent "**Document unique de la consultation**" et des documents qui y sont mentionnés,
- Et après avoir établi les déclarations prévues aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations en respectant les caractéristiques et spécifications techniques énumérées dans ce présent document unique.

**1./ Engagement du candidat :**

**Nom, prénom et qualité du signataire\* :**

.....

.....

Tel\* : .....E-mail\* : .....

Agissant pour mon propre compte.

Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse :*

.....

.....

Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse :*

.....  
 .....  
 .....

Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du .....

Groupement solidaire

Groupement conjoint

Mandataire solidaire

Mandataire non solidaire

N° de SIRET\* .....

N° A.P.E.\* .....

***\*mention obligatoire***

**2./ Prix :**

Le prix est ferme, forfaitaire et définitif.

**3./ Exécution de la prestation :**

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé.

Le marché s'exécute par l'émission d'un ordre de service après notification et se termine dès la fin de la prestation au terme de la durée du présent marché.

Le prestataire s'engage à compléter et signer ledit ordre de service puis le retourner au pouvoir adjudicateur par la même voie que celle utilisée pour sa notification.

**4./ Décomposition du prix :**

Décomposition du prix (en euros)	
<b>PRIX TOTAL H. T</b>	
<b>T.V.A</b> .....% (Taux à préciser)	
<b>PRIX TOTAL T.T.C</b>	

**5./ Délai d'exécution :**

A compter de la réception de l'ordre de service, pour une fin des installations prévue plus tard le.....(Préciser un délai)\*



6./ **Mon offre me lie** pour la durée de la validité des offres indiquée dans ce présent document unique de la consultation, soit **90 jours**.

7./ **JE DEMANDE** que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du Titulaire :

.....

**Compte à créditer -**

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Numéro : .....

Code Banque : .....

Code guichet : .....

Clé : .....

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public : .....

**J'affirme**, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L2141-6, Article R. 2143-3, Article R3123-16 du code de la commande publique et pour tout autre motif d'exclusion prévu par le même code, relatif aux marchés publics.

**Je déclare** sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 2141-4 du code de la commande publique, Article L. 2242-1, Article L1132-1, Article L8211-1 et suivants du code du travail sur le travail illégal.

**Je déclare** sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles Article L8221-1, Article L8221-3, Article L8221-5, et Article L8241-1 du code du travail.

**Fait en un seul original,**

A .....

A Maromme

Le .....

Le .....

L'Opérateur Economique,

Le Pouvoir Adjudicateur,

**Notification du marché au titulaire****En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A.....le.....

Signature du titulaire

**En cas d'envoi en LRAR :**

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale, daté et signé par le titulaire.

**En cas de notification par voie électronique :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A.....le.....

Signature du titulaire

**Nantissement ou cession de créances**

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....  
.....

2  La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

3  La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....  
.....

et devant être exécutée par .....

En qualité de :  Membre d'un groupement d'entreprise       Titulaire du marché

A , le

Signature